

2014-2017



Programme de soutien aux projets culturels de Saint-Ambroise

Document de demande

Programme de soutien aux projets culturels de Saint-Ambroise

Objectifs

Le fonds de soutien aux projets culturels s'inscrit dans le cadre de la Politique culturelle municipale adoptée en 2011.

Il vise à :

- Favoriser l'accès à la culture en soutenant l'implantation de nouvelles activités à caractère culturel afin de renouveler et d'augmenter l'offre de loisirs culturels.
- Soutenir la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur, sur l'ensemble du territoire de Saint-Ambroise.
- Favoriser le développement de projets répondant à des besoins spécifiques de la population.

Critères d'admissibilité au programme

- L'artiste doit résider sur le territoire de Saint-Ambroise
- Le projet doit correspondre à une aide ponctuelle (non récurrente)
- Le projet doit avoir une finalité culturelle
- Le projet doit s'inscrire dans les champs suivants :
 - Soutien à la pratique culturelle
 - L'accès aux arts
 - Le patrimoine et l'histoire
 - La littérature
 - Les événements culturels



- Le montant maximal de l'aide financière accordée est fixé à 500\$ et ne pourra dépasser 50% des dépenses admissibles.
- Un même artiste ne peut déposer plus de deux (2) demandes d'aide financière pour un projet récurrent ou de même nature.
- Les frais encourus devront être dédiés spécifiquement aux activités développées dans le cadre du projet.
- Le montant de l'aide octroyée dépendra de l'évaluation du projet et des budgets disponibles.
- Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles à une aide financière :
 - Frais de transport ou de déplacement
 - Achats dédiés aux individus
 - Salaire et frais de fonctionnement
- Exemple de dépenses admissibles
 - Frais de location d'équipement ou achat d'équipement spécialisé périssable en lien avec le projet
 - Frais reliés à la promotion de l'activité, projet ou événement
 - Cachet d'artiste ou honoraires professionnels des collaborateurs dans la réalisation du projet
 - Frais de location de salle
- Les dépenses et les revenus des prévisions budgétaires du projet doivent être égales (activités bénéfiques ne sont pas admises)



Dates de dépôt, de réalisation du projet et du rapport final

- Les projets doivent être soumis avant le 15 novembre de chaque année 16h.
- Les projets doivent se réaliser du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année suivante du dépôt de la demande. Exemple : Un projet déposé le 15 novembre 2014 doit se réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.
- 75% de l'aide financière sera versée à l'acceptation du projet par le comité et 25% à la réception du rapport final
- Le rapport final doit être déposé dans les 30 jours suivant la réalisation du projet

Critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

- Diversifier l'offre culturelle sur le territoire de Saint-Ambroise (20%)
- Favoriser l'accès aux arts et à la culture (10%)
- Favoriser la mise en valeur des œuvres et talents des artistes de Saint-Ambroise (10%)
- Les impacts du projet (clientèle visée, impact sur le milieu, etc.) (30 %)
- Aspect novateur du projet (30%)

Documents à fournir

- Formulaire de demande
- Soumissions reliées au projet
- C.V. de l'artiste
- Rapport final



Programme de soutien aux projets culturels de Saint-Ambroise



Formulaire de présentation de projet

| Informations personnelles | |
|---------------------------|--|
| Nom de l'artiste | |
| Adresse de messagerie | |
| Adresse | |
| Code postal | |
| Téléphone | |
| Cellulaire | |

| Informations sur le projet | |
|---|--|
| Titre du projet | |
| Date de réalisation | |
| Description du projet (joindre à l'annexe tout document pertinent) | |
| Nombre de participants attendus | |
| Clientèle visée | <input type="checkbox"/> Enfants et adolescents <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Ensemble de la population <input type="checkbox"/> Familles à faibles revenus <input type="checkbox"/> 65 ans et plus |
| Quels sont, selon vous, les impacts que le projet aura dans le milieu | |

| Planification budgétaire | |
|--|--|
| Coût du projet | |
| Aide financière demandée à la municipalité | |
| REVENUS* | |
| Contribution de l'artiste | |
| Aide financière de la municipalité | |
| Commanditaires s'il-y-a lieu | |
| Autres subventions | |
| Vente de billets ou d'entrées | |
| Autres revenus Spécifiez : | |
| DÉPENSES* | |
| Cachets d'artistes invités | |
| Locations de salle | |
| Location d'équipement | |
| Promotion | |
| Matériel périssable | |
| Autres dépenses Spécifiez : | |

* Les revenus et les dépenses doivent être égaux

- Documents à joindre au présent formulaire de demande :
 - les soumissions ou factures se rattachant à la planification budgétaire
 - le curriculum vitae de l'artiste
 - tout autre document jugé nécessaire

J'atteste que les renseignements fournis sont véridiques et je m'engage à réaliser les activités proposées dans la présente demande. De plus, je déclare reconnaître que dans l'éventualité où le projet pour lequel une aide financière a été versée par la municipalité de Saint-Ambroise ne se réalise pas, le montant de la subvention devra lui être retourné.

Signé à _____

Ce _____

Par _____